



Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

ÉCOLE Du Vallon
Année scolaire 2024-2025

À l'école Du Vallon, les normes et modalités mises en place par l'équipe pédagogique répondent aux exigences des documents ministériels suivants : la loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique, l'instruction annuelle, le programme de formation de l'école québécoise, la progression des apprentissages, la politique d'évaluation des apprentissages et le bulletin unique. De plus, la planification pédagogique des enseignants est basée sur les apprentissages et sur la réussite des élèves en respectant la mission de l'école : instruire, socialiser et éduquer. Les pratiques évaluatives utilisées pour atteindre les objectifs du Programme de formation assurent la rigueur et la transparence.

Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Une norme :

- Représente une orientation commune;
- Possède un caractère prescriptif;
- Peut être révisée au besoin;
- Respecte la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique, le Programme de formation de l'école québécoise, les Cadres d'évaluation des apprentissages et la Progression des apprentissages;
- S'appuie sur la Politique d'évaluation des apprentissages et sur la Politique de l'adaptation scolaire du MELS

Une modalité :

- Indique des moyens d'action ou la modalité d'application de cette norme;
- Peut être révisée au besoin;
- Oriente les stratégies;
- Est locale (ou propre à une école) et prescriptive quand elle est concertée et reconnue.

Champs et mécanismes d'application

Ces normes et modalités s'appliquent à tous les élèves de notre école. Elles sont en conformité avec les exigences et les règles prévues par la Loi sur l'instruction publique et le Régime pédagogique.

Dans le cadre de ses normes et modalités, l'école applique également le mécanisme de régulation instauré par le Centre de services scolaire. C'est entre autres par l'entremise de la participation à divers comités, tel que les comités de validation lors de nouvelles épreuves, que l'école prendra part au mécanisme de régulation du Centre de services scolaire.

Cheminement scolaire

Règles de passage

1. Règles générales

La note de passage dans toutes les matières est fixée à 60%.

La direction d'école prend la décision la plus appropriée dans le cas d'un élève qui ne satisfait pas aux exigences.

2. Du primaire au secondaire

a) La décision de passage doit respecter les règles de classement du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay qui se retrouvent dans le document : « Règles de classement pour le passage du primaire au secondaire et du premier au deuxième cycle du secondaire ».

b) Dans les cas où il y a changement d'école, la responsabilité du classement relève de la direction qui accueille l'élève.

3. D'une année à l'autre

La décision de passage appartient à l'équipe de classement de l'école qui regarde les résultats ainsi que tous les autres aspects du développement de l'enfant.

Règles de classement

Choix de l'organisation pédagogique

a) Les décisions sur le classement relèvent de la direction de l'école et sont prises en concertation avec les intervenants concernés, laquelle décision favorise le classement (suivi pédagogique et éducatif) pouvant répondre le mieux aux besoins de l'élève tout en tenant compte des possibilités de l'école. Toute décision est prise en tenant compte des contraintes de l'organisation scolaire et des règles de classement pour le passage du primaire au secondaire et du premier cycle au deuxième cycle du secondaire.

b) Dans les cas où il y a changement d'école, la responsabilité du classement relève de la direction qui accueille l'élève.

La direction de l'école d'origine transmet l'information sur les besoins de l'élève et sur les mesures de soutien dont il bénéficiait. Le directeur de l'école qui reçoit l'élève détermine par ailleurs le classement qui répond aux besoins de l'élève en tenant compte des possibilités de son milieu.

- c) Il est possible qu'un élève bénéficie de plus d'une mesure de remédiation, que ce soit de manière individuelle ou collective.
- d) La décision sur le classement (suivi pédagogique et éducatif) doit être revue périodiquement à la lumière des constats sur les apprentissages et en tenant compte de la situation de l'élève en cours de cycle. Pour l'élève ayant un plan d'intervention, le délai pour la révision du classement doit être inscrit dans celui-ci.
- e) Les parents sont informés de la décision sur le classement de leur enfant lors de l'envoi du troisième bulletin.
- f) La direction d'école doit mettre à la disposition des intervenants concernés les informations recueillies au moment de la détermination des besoins de l'élève afin de l'aider à poursuivre ses apprentissages. Ces informations sont déposées dans le dossier d'aide particulière.
- g) Pour la maternelle 4 ans, aucun redoublement n'est possible.

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant **à une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire** :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Informations supplémentaires

Contenus en orientation scolaire

Ces contenus seront vus en 5^e et 6^e année, sous forme de thèmes, sans être évalués.

Épreuves du Ministère

Les épreuves obligatoires ministérielles compteront pour **20% du résultat final de la compétence** (4^e année en lecture et écriture, 6^e année en lecture, écriture et mathématique).

Autres compétences

Sur le dernier bulletin de l'année scolaire, tous les compétences transversales seront évaluées. Cette évaluation se fait sous forme de commentaires. Ce sont les titulaires qui entreront ces commentaires sur le bulletin de l'élève, après consultation avec les enseignants spécialistes.

Politique de l'adaptation scolaire

Vous pouvez consulter la politique de l'adaptation scolaire sur le site internet du Centre de services. Elle guide les principes directeurs du processus d'évaluation auprès des élèves.

Autres documents

Vous pouvez aussi consulter ces documents pertinents disponibles sur le web: Régime pédagogique, Loi sur l'instruction publique, Instruction annuelle, Programme de formation de l'école québécoise, Progression des apprentissages et Politique d'évaluation des apprentissages.

Synthèse des exemptions de l'instruction annuelle en vigueur

Caractéristiques	Exemptions et dispositions spécifiques
<p>L'élève HDAA intégré ou en classe spécialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève qui a bénéficié d'interventions régulières et ciblées. • L'élève qui a un plan d'intervention qui précise que les interventions réalisées auprès de lui ne permettent pas de rencontrer les exigences du (PFEQ) et que par conséquent, les attentes sont modifiées pour lui. 	<p>Les exemptions :</p> <p><i>Elles s'appliquent au résultat disciplinaire même si les modifications ne touchent qu'une compétence.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La moyenne du groupe. • La pondération des étapes (une pondération de 20 %, 20 %, 60 % sera générée automatiquement). • L'obligation d'utiliser le cadre d'évaluation. • L'obligation d'inclure les résultats de l'élève à l'épreuve imposée (10 %). <p>Le résultat au bulletin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le résultat au bulletin des élèves en modification correspond aux exigences fixées pour lui dans son plan d'intervention. • <u>Un commentaire doit obligatoirement</u> apparaître afin de préciser que les exigences ont été modifiées pour cet élève. • Le résultat est indiqué en %. • Un signe distinctif apparaît au code de cours. <p><i>La direction d'école doit transmettre à la personne responsable du dossier au Service informatique le nom et le numéro de fiche des élèves, ainsi que les matières où il y a des modifications aux exigences du programme de formation, afin que les ajustements soient faits concernant le bulletin.</i></p>

COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNEE

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre 2024.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera disponible dans la semaine du 20 novembre 2024 et une rencontre pour tous les parents aura lieu dans cette même semaine.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera disponible dans le vendredi 15 mars 2025. Dans la semaine du 17 mars, une rencontre sur RDV se tiendra.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera disponible dans la semaine du 10 juillet 2025.

BULLETINS D'ÉTAPE

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée

Compétences	Axes de développement	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	✓		✓
	Saines habitudes de vie	✓		✓
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	✓		✓
	Sentiment de confiance en soi	✓		✓
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	✓		✓
	Habiletés sociales	✓		✓
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral		✓	✓
	Langage écrit		✓	✓
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée		✓	✓
	Stratégies		✓	✓

*****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

Maternelle 5 ans

COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNEE

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre 2024.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera disponible dans la semaine du 20 novembre 2024 et une rencontre pour tous les parents aura lieu dans cette même semaine.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera disponible dans le vendredi 15 mars 2025. Dans la semaine du 17 mars, une rencontre sur RDV se tiendra.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera disponible dans la semaine du 10 juillet 2025.

BULLETINS D'ÉTAPE

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée

Compétences	Axes de développement	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	✓	✓	✓
	Saines habitudes de vie	✓	✓	✓
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	✓	✓	✓
	Sentiment de confiance en soi	✓	✓	✓
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	✓	✓	✓
	Habiletés sociales	✓	✓	✓
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	✓	✓	✓
	Langage écrit	✓	✓	✓
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	✓	✓	✓
	Stratégies	✓	✓	✓

*****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

1^{ère} année

INFORMATIONS GENERALES	
Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18 au 22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10 au 14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	26 août au 7 novembre	11 novembre au 28 février	11 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 3e	<ul style="list-style-type: none"> exercer son jugement critique / organiser son travail savoir communiquer / travailler en équipe

Année scolaire 2024-2025

Principales évaluations pour la 3^e année

Français	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (50%)		X	X
	Écrire (30%)		X	X	
	C.O. (20%)	x		X	
	Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, dictées, fiches d'écriture et de lecture), projets d'écriture structurés (plan, brouillon, propre), entrevues, tests mensuels et en fin d'étape, causeries et présentations orales.			

Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (20%)		X	X
	Raisonner (80%)	X	X	X	
	Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, fiches de connaissances et tâches de raisonnement mathématique), tâches de résolution de problèmes élaborés (SAÉ), tests mensuels et en fin d'étape.			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Culture et citoyenneté québécoise	EXPLORER des réalités culturelles (100%)		X
	Nature des évaluations	Les 3 critères d'évaluation sont observables à l'écrit ou à l'oral. 1- Maîtrise des connaissances liées à des réalités culturelles 2- Qualité de démarche 3- Compréhension de réalités culturelles			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	
		Anglais	Agir sur sa compréhension des textes (60%)		X	
	Communiquer (40%)			X	X	
	Natures des évaluations	<u>Comprendre</u> : Histoires, chansons, vocabulaire, instructions et observation. <u>Communiquer oralement</u> : Chansons, répétitions et observations.				
	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	
		Arts plastiques	Créer et apprécier des œuvres		X	X
	Natures des évaluations	<u>Réaliser</u> : Liens avec la proposition de création, organisation de l'espace, originalité, relation avec le sujet, utilisation simple du langage plastique				
	Planification de l'évaluation	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	
		Art dramatique	Inventer et interpréter des séquences dramatiques (70 %)		X	X
		Apprécier des œuvres théâtrales (30 %)		X	X	
	Natures des évaluations	<u>Réaliser</u> : situations d'apprentissage et d'évaluation diverses (courts projets de création et d'interprétation [texte]) et séances d'improvisation. Le tout tenant compte de l'apprentissage de techniques de jeu, de techniques théâtrales (telle la marionnette), de modes de théâtralisation et du respect des séquences dramatiques. <u>Apprécier</u> : discussions en groupe, appréciations orales individuelles et une fiche d'appréciation écrite.				

2^e année

INFORMATIONS GENERALES

Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18 au 22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10 au 14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS

Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	26 août au 7 novembre	11 novembre au 28 février	11 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

Bulletin

Autres compétences observées

Bulletin concerné : 3e	<ul style="list-style-type: none"> exercer son jugement critique / organiser son travail savoir communiquer / travailler en équipe
------------------------	--

Année scolaire 2024-2025

Principales évaluations pour la 3^e année

Français	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (50%)		X	X
Écrire (30%)		X	X		
C.O. (20%)	x		X		
Nature des évaluations		Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, dictées, fiches d'écriture et de lecture), projets d'écriture structurés (plan, brouillon, propre), entrevues, tests mensuels et en fin d'étape, causeries et présentations orales.			

Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (20%)		X	X
Raisonner (80%)	X	X	X		
Nature des évaluations		Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, fiches de connaissances et tâches de raisonnement mathématique), tâches de résolution de problèmes élaborés (SAÉ), tests mensuels et en fin d'étape.			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		EXPLORER des réalités culturelles (100%)		X	X
Culture et citoyenneté québécoise	Nature des évaluations	Les 3 critères d'évaluation sont observables à l'écrit ou à l'oral. 1- Maîtrise des connaissances liées à des réalités culturelles 2- Qualité de démarche 3- Compréhension de réalités culturelles			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Agir sur sa compréhension des textes (60%)	X		X
	Communiquer (40%)		X	X	
Anglais	Natures des évaluations	Comprendre : Histoires, chansons, vocabulaire, instructions et observation. Communiquer oralement : Chansons, répétitions et observations.			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Créer et apprécier des œuvres		X	X
Arts plastiques	Natures des évaluations	Réaliser : Liens avec la proposition de création, organisation de l'espace, originalité, relation avec le sujet, utilisation simple du langage plastique			

	Planification de l'évaluation	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Inventer et interpréter des séquences dramatiques (70 %)		X	X
	Apprécier des œuvres théâtrales (30 %)		X	X	
Art dramatique	Natures des évaluations	Réaliser : situations d'apprentissage et d'évaluation diverses (courts projets de création et d'interprétation [texte]) et séances d'improvisation. Le tout tenant compte de l'apprentissage de techniques de jeu, de techniques théâtrales (telle la marionnette), de modes de théâtralisation et du respect des séquences dramatiques. Apprécier : discussions en groupe, appréciations orales individuelles et une fiche d'appréciation écrite.			

3^e année

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18 au 22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10 au 14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS

Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	26 août au 7 novembre	11 novembre au 28 février	11 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 3e	<ul style="list-style-type: none"> exercer son jugement critique / organiser son travail savoir communiquer / travailler en équipe

Année scolaire 2024-2025

Principales évaluations pour la 3^e année

Français	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (50%)	X	X	X
Écrire (30%)	X	X	X		
C.O. (20%)		X	X		
Nature des évaluations		Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, dictées, fiches d'écriture et de lecture), projets d'écriture structurés (plan, brouillon, propre), entrevues, tests mensuels et en fin d'étape, causeries et présentations orales.			

Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (20%)		X	X
Raisonner (80%)	X	X	X		
Nature des évaluations		Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, fiches de connaissances et tâches de raisonnement mathématique), tâches de résolution de problèmes élaborés (SAÉ), tests mensuels et en fin d'étape.			

Science et technologie	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre des problèmes	X	X	X
		Utiliser les outils et les objets de la science et de la technologie	x	x	x
		Communiquer à l'aide du vocabulaire et des symboles scientifiques et technologiques	x	x	x
	Nature des évaluations	Les connaissances et les compétences sont évaluées par le biais de travaux ciblés (rapports d'expériences, recherches, projets, présentations, etc.), d'observations de l'enseignant et de tests de connaissances.			
Anglais	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interagir oralement en anglais (50%)	x		X
		Réinvestir sa compréhension des textes (35%)		X	X
		Écrire des textes (15%)		x	X
	Nature des évaluations	Autoévaluation, évaluation par les pairs, journal de bord, entrevue, liste de vérification, situations d'apprentissage, situations d'évaluation, productions d'élèves			
Culture et citoyenneté québécoise	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		EXAMINER des réalités culturelles (100%)		X	X
	Nature des évaluations	Les connaissances et les compétences sont évaluées par le biais d'observations de l'enseignant lors des activités réalisées en classe (discussions collectives et en sous-groupes), d'entrevues individuelles et de travaux ciblés.			

Univers social	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Comprendre l'organisation d'une société sur son territoire 100%	X	X	X
		Expliquer le changement dans une société 100%	x	x	x
	Prendre conscience de la diversité des sociétés 100%	x	x	xx	
Nature des évaluations	Travaux ciblés (SAÉ), observations, entrevues individuelles et tests de connaissances en fin d'étape.				

****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

Arts plastiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser (70%)	X	X	X
	Apprécier (30%)		X	X	
	Nature des évaluations	Les compétences sont évaluées par le biais de quelques travaux ciblés (œuvres individuelles et en équipe, discussions, etc.) et d'observations de l'enseignant. Test de maîtrise des connaissances à la fin de la 3 ^e étape.			
Art dramatique	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter (50%)		X	X
		Apprécier (50%)		X	X
	Nature des évaluations	<p>Réaliser : situations d'apprentissage et d'évaluation diverses (courts projets de création et d'interprétation [texte]) et séances d'improvisation. Le tout tenant compte de l'apprentissage de techniques de jeu, de techniques théâtrales (le jeu clownesque et le théâtre d'ombres), de modes de théâtralisation et du respect des séquences dramatiques.</p> <p>Apprécier : discussions en groupe, appréciations orales individuelles et deux fiches d'appréciation écrites.</p>			

4^e année

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18 au 22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10 au 14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

Bulletin	Autres compétences observées		
Bulletin concerné : 3e	<ul style="list-style-type: none"> • exercer son jugement critique / organiser son travail • savoir communiquer / travailler en équipe 		
COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	26 août au 7 novembre	11 novembre au 28 février	11 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

Année scolaire 2024-2025

Principales évaluations pour la 4^e année

Français	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (50%)	X	X	X
Écrire (30%)	X	X	X		
C.O. (20%)		X	X		
Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, dictées, fiches d'écriture et de lecture), projets d'écriture structurés (plan, brouillon, propre), entrevues, tests mensuels et en fin d'étape, causeries et présentations orales. Épreuves du MEES en fin de 4 ^e année.				

Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (20%)		X	X
Raisonner (80%)	X	X	X		
Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, fiches de connaissances et tâches de raisonnement mathématique), tâches de résolution de problèmes élaborés (SAÉ), tests mensuels et en fin d'étape.				

Anglais	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interagir oralement en anglais (50%)	x	X	X
		Réinvestir sa compréhension des textes (35%)		X	X
		Écrire des textes (15%)	X		X
	Nature des évaluations	Mobiliser sa compréhension de textes entendus : Écouter des chansons, des histoires et réagir à celles-ci (en faisant les gestes de la chanson ou de l'histoire...) Les observations (évaluations) seront faites par l'enseignant : un à un, en équipe de deux, en petit groupe ou en grand groupe. Communiquer oralement en anglais : Employer le vocabulaire des chansons ou des histoires en les utilisant oralement. Répondre oralement aux questions lors de la routine. Utiliser les mots ou phrases appris afin de se faire comprendre par les autres personnes. Les observations (évaluations) seront faites par l'enseignant : un à un, en équipe de deux, en petit groupe ou en grand groupe			

Science et technologie	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		100 %	X	X	X
	Nature des évaluations	Les connaissances et les compétences sont évaluées par le biais de travaux ciblés (rapports d'expériences, recherches, projets, présentations, etc.), d'observations de l'enseignant et de tests de connaissances.			

Univers social	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		100%	X	X	X
	Nature des évaluations	Travaux ciblés (SAÉ), observations, entrevues individuelles et tests de connaissances en fin d'étape.			

Culture et citoyenneté québécoise	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		EXAMINER des réalités culturelles (100%)		X	X
	Nature des évaluations	Les connaissances et les compétences sont évaluées par le biais d'observations de l'enseignant lors des activités réalisées en classe (discussions collectives et en sous-groupes), d'entrevues individuelles et de travaux ciblés.			

Art plastique	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser (70%)	X	X	X
		Apprécier (30%)		X	X
	Nature des évaluations	Les compétences sont évaluées par le biais de quelques travaux ciblés (œuvres individuelles et en équipe, discussions, etc.) et d'observations de l'enseignant. Test de maîtrise des connaissances à la fin de la 3 ^e étape.			
Art dramatique	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter (50%)		X	X
		Apprécier (50%)		X	X
	Nature des évaluations	<p>Réaliser : situations d'apprentissage et d'évaluation diverses (courts projets de création et d'interprétation [texte]) et séances d'improvisation. Le tout tenant compte de l'apprentissage de techniques de jeu, de techniques théâtrales (le jeu clownesque et le théâtre d'ombres), de modes de théâtralisation et du respect des séquences dramatiques.</p> <p>Apprécier : discussions en groupe, appréciations orales individuelles et deux fiches d'appréciation écrites.</p>			

****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

ANNÉE SCOLAIRE 2024 – 2025

5^e année

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18-22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10-14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	26 août au 15 novembre	16 novembre au 11 mars	12 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 3e	<ul style="list-style-type: none"> exercer son jugement critique / organiser son travail savoir communiquer / travailler en équipe

*****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

Année scolaire 2024-2025

Principales évaluations pour la 5^e année

Français	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (50%)	X	X	X
Écrire (30%)		X	X	X	
C.O. (20%)		X	X	X	
Nature des évaluations		Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, dictées, fiches d'écriture et de lecture), projets d'écriture structurés (plan, brouillon, propre), entrevues, tests mensuels et en fin d'étape, causeries et présentations orales.			

Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (20%)		X	X
		Raisonner (80%)	X	X	X
	Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, fiches de connaissances et tâches de raisonnement mathématique), tâches de résolution de problèmes élaborés (SAÉ), tests mensuels et en fin d'étape.			

Anglais	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interagir en anglais (45%)	X		X
		Réinvestir la compréhension de la langue (35%)		X	X
		Écrire et produire des textes (20%)		X	X
	Nature des évaluations	Évaluations orales : Key language, évaluations lors d'activités en petits groupes. Évaluation pendant les activités en grand groupe. Compréhension de textes lus et entendus : Lire des textes et répondre à des questions, réinvestir sa compréhension d'un texte lu ou entendu en écrivant un texte. Écriture : Écrire des textes variés sur des thèmes vus en classe, faire des projets sur des thèmes variés.			

Science et technologie	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		100%	X	X	X
	Nature des évaluations	Les connaissances et les compétences sont évaluées par le biais de travaux ciblés (rapports d'expériences, recherches, projets, présentations, etc.) et d'observations de l'enseignant. Tests de connaissances aux étapes 2 et 3.			

Univers social	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		100%	X	X	X
	Nature des évaluations	Travaux ciblés (SAÉ), observations, entrevues individuelles et tests de connaissances en fin d'étape.			

CCQ	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles (100%)		X	X
	Nature des évaluations	Maîtrise des connaissances liées à des réalités culturelles, qualité de la démarche et développement de la réponse. L'accent sera mis sur le développement de la compétence, et non sur la maîtrise des connaissances. Les évaluations seront faites à partir des grilles d'observation et d'évaluation ainsi que lors des situations d'apprentissage et d'évaluation où il sera possible à l'élève de démontrer sa maîtrise de la compétence.			

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Art plastique	Planification de l'évaluation	Réaliser (70%)	X
Apprécier (30%)				X	X
Nature des évaluations	Les compétences sont évaluées par le biais de quelques travaux ciblés (œuvres individuelles et en équipe, discussions, etc.) et d'observations de l'enseignant. Test de maîtrise des connaissances à la fin de la 3 ^e étape.				
Art dramatique	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter (50%)		x	x
		Apprécier (50%)		x	x
	Nature des évaluations	<p>Réaliser : situations d'apprentissage et d'évaluation diverses (courts projets de création et d'interprétation [texte]) et séances d'improvisation. Le tout tenant compte de l'apprentissage de techniques de jeu, de techniques théâtrales (tel le jeu masqué), de modes de théâtralisation et du respect des séquences dramatiques.</p> <p>Apprécier : discussions en groupe, appréciations orales individuelles et deux fiches d'appréciation écrites.</p>			

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

ANNÉE SCOLAIRE 2024 – 2025

6^e année

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18-22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10-14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	26 août au 15 novembre	16 novembre au 11 mars	12 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 3e	<ul style="list-style-type: none"> exercer son jugement critique / organiser son travail savoir communiquer / travailler en équipe

*****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

Année scolaire 2024-2025

Principales évaluations pour la 6^e année

Français	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (50%)	X	X	X
		Écrire (30%)		X	X
		C.O. (20%)	X	X	X
	Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, dictées, fiches d'écriture et de lecture), projets d'écriture structurés (plan, brouillon, propre), entrevues, tests mensuels et en fin d'étape, causeries et présentations orales. Épreuves du MEES à la 3 ^e étape.			

Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (20%)		X	X
	Raisonner (80%)	X	X	X	
	Nature des évaluations	Travaux de connaissances hebdomadaires (contrôles, fiches de connaissances et tâches de raisonnement mathématique), tâches de résolution de problèmes élaborés (SAÉ), tests mensuels et en fin d'étape. Épreuves du Centre de services scolaire à la 3 ^e étape.			

Anglais	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interagir en anglais (45%)	X		X
		Réinvestir la compréhension de la langue (35%)		x	x
	Écrire et produire des textes (20%)		x	x	
	Nature des évaluations	Évaluations orales : Key language, évaluations lors d'activités en petits groupes. Évaluation pendant les activités en grand groupe. Compréhension de textes lus et entendus : Lire des textes et répondre à des questions, réinvestir sa compréhension d'un texte lu ou entendu en écrivant un texte. Écriture : Écrire des textes variés sur des thèmes vus en classe, faire des projets sur des thèmes variés.			

Science et technologie	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		100%	X	X	X
	Nature des évaluations	Les connaissances et les compétences sont évaluées par le biais de travaux ciblés (rapports d'expériences, recherches, projets, présentations, etc.) et d'observations de l'enseignant. Tests de connaissances aux étapes 2 et 3.			

Univers social	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		100%	X	X	X
	Nature des évaluations	Travaux ciblés (SAÉ), observations, entrevues individuelles et tests de connaissances en fin d'étape.			

CCQ	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles (100%)		X	X
	Nature des évaluations	Maîtrise des connaissances liées à des réalités culturelles, qualité de la démarche et développement de la réponse. L'accent sera mis sur le développement de la compétence, et non sur la maîtrise des connaissances. Les évaluations seront faites à partir des grilles d'observation et d'évaluation ainsi que lors des situations d'apprentissage et d'évaluation où il sera possible à l'élève de démontrer sa maîtrise de la compétence.			

Art plastique	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser (70%)	X	X	X
		Apprécier (30%)		X	X
	Nature des évaluations	Les compétences sont évaluées par le biais de quelques travaux ciblés (œuvres individuelles et en équipe, discussions, etc.) et d'observations de l'enseignant. Test de maîtrise des connaissances à la fin de la 3 ^e étape.			
Art dramatique	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter (50%)		x	x
		Apprécier (50%)		x	x
	Nature des évaluations	<p>Réaliser : situations d'apprentissage et d'évaluation diverses (courts projets de création et d'interprétation [texte]) et séances d'improvisation. Le tout tenant compte de l'apprentissage de techniques de jeu, de techniques théâtrales (tel le jeu masqué), de modes de théâtralisation et du respect des séquences dramatiques.</p> <p>Apprécier : discussions en groupe, appréciations orales individuelles et deux fiches d'appréciation écrites.</p>			

Normes et modalités du programme CAPS-1

Qu'est-ce que le programme éducatif CAPS-1 ?

Le programme éducatif CAPS-I – Compétences axées sur la participation scolaire¹ vise à accroître, de façon progressive, la participation sociale des jeunes. Il permet de préparer chaque élève pour qu'il puisse vivre une intégration harmonieuse sur le plan scolaire et social tout en développant son autonomie. Concrètement, cela signifie que votre enfant aura des occasions stimulantes de s'engager dans ses apprentissages, de relever des défis à sa mesure, de démontrer ses talents et de participer activement à la vie de l'école.

Quelles sont les compétences évaluées ?

Le programme éducatif CAPS-I vise le développement de cinq compétences qui seront utiles à votre enfant tout au long de sa vie. Pour les développer, il réalisera des activités et des projets concrets qui favoriseront sa participation sociale. L'évaluation a pour but d'aider votre enfant à apprendre. Dans cette perspective, l'évaluation s'ajoute à l'ensemble des moyens utilisés pour soutenir votre enfant dans sa progression.

À quelle fréquence sont évaluées chacune des compétences ?

Pour vous permettre de suivre le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer sa progression et vous en informer. Pour ce faire, elle vous fait parvenir différentes formes de communications, dont le bulletin, transmis trois fois par année. D'autres moyens seront employés par l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant pour vous informer de son développement. À chacune des étapes, le bulletin présente un résultat pour au moins deux compétences. Sur une période de deux ans, le bulletin comprend au moins deux résultats pour chaque compétence. Tous les deux ans, lorsque l'élève termine le primaire ou qu'il est orienté vers un autre programme, à la dernière étape de l'année scolaire, le bulletin fait état du niveau de développement qu'il a atteint ainsi que du degré de soutien apporté par l'adulte pour chacune des compétences du programme.

Programme d'études adapté pour l'enseignement structuré et individualisé

Compétences axées sur la participation sociale (CAPS)

Compétences	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
	Communiquer	X		X
	Exploiter l'information disponible dans son environnement	X		X
	Interagir avec son milieu			X
	Agir avec méthode		X	X
	Agir de façon sécuritaire		X	X

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18-22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10-14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS

Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Durée de l'étape	26 août au 15 novembre	16 novembre au 11 mars	12 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

COMMENTAIRE

Pour les élèves évalués en regard des compétences du programme CAPS, une évaluation de compétences est réalisée afin de faire ressortir les forces et les défis que l'élève doit relever. Un bilan de toutes les compétences est réalisé en fin d'année scolaire.

*****Si des changements sont apportés en cours d'année, nous vous en informerons.**

ILSS

Intégration linguistique, scolaire et sociale (maternelles à 6^e année)

Le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale vise un triple objectif, à savoir amener les élèves qui reçoivent un soutien à l'apprentissage du français¹ à : – communiquer au quotidien; – acquérir le niveau de compétence langagière nécessaire pour effectuer des apprentissages dans les différentes disciplines scolaires; – découvrir et comprendre la culture de leur nouvel environnement.

	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Compétences	Communiquer oralement en français dans des situations variées		X	X
	Lire des textes variés en français		X	X
	Écrire des textes variés en français		X	X

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Première rencontre de parents (tous) 1 ^{er} bulletin	Date : 18-22 novembre 2024 Heures : sur rendez-vous (convocation)
Deuxième rencontre de parents (ciblés) 2 ^e bulletin	Date : 10-14 mars 2025 Heures : sur rendez-vous (convocation)

COMMUNICATIONS

Première communication aux parents	15 octobre 2024		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Durée de l'étape	26 août au 15 novembre	16 novembre au 11 mars	12 mars au 20 juin
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2024	15 mars 2025	27 juin 2025

***Si des changements sont apportés en cours d'année, nous vous en informerons.